

Décision

Générale

colonial

Décision n° n°66 Décision autorisant le retrait de la caisse de réserve d'un titre de rente sur l'Etat à échanger.

n°66

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
20 janvier 1931

Numéro JO
n° 410 du 31/01/1931

Date du numéro
31 janvier 1931

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 27 février 1923, réglementant la comptabilité de la Caisse de réserve de la colonie, ainsi que les opérations qui s'y rattachent, tant au Trésor qu'au bureau des finances

Considérant que le titre de rente de 4 p. 100 le renouveler

Sur la proposition du trésorier-payeur et l'avis conforme du chef du Bureau des finances;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1". — Le trésorier-payeur est autorisé à envoyer le titre de rente 4 p. 100 1917, n° 9419, de 18.500 francs de rente au renouvellement Art. 2. — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

chapon-baissac